

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 18 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit janvier à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir de C. DINAND*) - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian – HERVE Véronique - ABGRALL Mélanie - CUREAU Sabrina - MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas - GUILLAUT Pascal - OUVRARD Julie - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

Excusés : M. DINAND Christophe (*pouvoir à JP. RETIF*) - LEBEAUPIN Christophe.

Absent : /

Secrétaire de séance : MM. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

❶ **SUBVENTION FINANCEMENT CLASSE DE DECOUVERTE**

Les 3 classes de l'école de Blou partent en classe découverte du 27 février au 3 mars 2023 à Talmont Saint Hilaire. Une participation financière identique aux deux communes (Blou et Neuillé) à hauteur de 75€ par élève de chaque commune plus la moitié des élèves extérieurs est demandée. Il y a 26 élèves de Blou plus 4,5 élèves extérieur soit un montant total de 2287,50€ pour 30,5 élèves. À l'unanimité Le Conseil Municipal décide de voter une subvention de 2287.50 €.

❷ **MENUISERIES MAIRIE**

Suite au dernier Conseil, une demande de subvention va être faite dans le cadre du nouveau plan appelé fonds verts. Le Conseil Municipal décide d'intégrer au projet les devis de remplacement des chauffages dans les autres bâtiments communaux et valide la mise à jour du plan de financement avec un estimatif de 90000€ de travaux subventionnables.

❸ **CONTRAT ASSURANCE GROUPE DU CDG**

Suite à l'appel d'offre, l'offre des compagnies Ethias Sa Acte-vie et Eucare Insurance via la société Yvelin a été retenue par le Centre de Gestion. A l'unanimité, le conseil municipal valide l'adhésion au contrat d'assurance groupe des risques statutaires à compter du 1^{er} janvier 2023 et autorise M. le Maire à signer la convention.

❹ **GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT ET A LA CARTE DE LA CASVL**

Suite à la présentation du projet de groupement de commande permanent et à la carte, le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement qui s'inscrit dans le schéma de mutualisation en matière de commande publique avec la Communauté d'Agglo SVL.

❺ **PERSONNEL COMMUNAL**

M. le Maire informe le Conseil que suite au départ à la retraite d'un agent communal au 1^{er} février 2023, un autre agent communal actuellement à temps non complet va le remplacer et va voir son temps de travail annualisé augmenté et passé de 23h à 30h hebdomadaire. Pour remplacer l'agent communal sur la pause méridienne, un nouvel agent est recruté à partir du 23 janvier 2023 (l'agent va effectuer une semaine d'intégration en binôme afin de voir le fonctionnement du restaurant scolaire en cas de remplacement). Le Conseil Municipal valide la modification et la mise à jour du tableau des emplois et donne pouvoirs à M. le Maire pour effectuer les démarches.

❻ **FONDS DE CONCOURS PARCOURS SANTE**

M. le Maire informe le Conseil que la CASVL a attribué un fonds de concours à la Commune pour l'installation d'agrès dans le cadre d'un parcours santé qui sera installé près de l'école. Le Conseil Municipal autorise M. le

Maire à signer la convention avec la CASVL. Stéphanie SAINT-JEAN et Christophe BOIREAU vont gérer ce dossier.

🔗 QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'installation d'un camion pizza : La Commune a reçu dernièrement une demande d'installation d'un distributeur à pizzas sur la commune. Vu la proximité avec les autres vendeurs de pizzas et le pizzaiolo qui vient tous les mardis, le conseil décide de ne pas donner suite (8 contre et 6 abstentions sur 14 votants).
- SIEML : le conseil donne un accord de principe sur l'installation d'un candélabre solaire à l'arrêt de bus des Chandonnières. Toutefois, le montant paraît élevé, il sera demandé au SIEML d'autres devis.
- Repas des aînés : le traiteur du Gué de Fresne a été retenu ; du côté des aînés, 54 personnes sont pour l'instant inscrites : Antoine, Julie, Mélanie, Danielle, Nicolas, Sabrina, Véronique, Pascal, Christophe et Jean-Philippe seront présents.
- Adressage : lors des deux permanences qui ont été organisées, un grand nombre de numéros a été distribué aux habitants. Pour les plaques de rues, l'installation est différée, les poteaux et les fixations étant dans le local qui a été détruit par l'incendie.
- CMJ : 8 jeunes se sont inscrits au conseil municipal des jeunes dont l'élection se déroulera le jeudi 26 janvier 2023. Les enfants ont demandé à ce que le sens d'implantation de la boîte à livres soit modifié.
- Incendie local technique : M. le Maire fait un point au Conseil Municipal suite au sinistre du local technique et l'avance du dossier avec l'assureur de la commune Groupama. Afin de défendre ses intérêts, un expert en assuré a été retenu. Il pourrait en même temps réaliser la maîtrise d'œuvre du nouveau bâtiment. Une commission est créée pour suivre le dossier suivants les préjudices et le montant des remboursements. Elle est composée de Jean-Philippe Rétif, Christophe Boireau, Christian Bréchault, Nicolas Masson, Christophe Dinand, Pascal Guillaut et Antoine Boussein,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,
Jean-Philippe RETIF**

**Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU**